



61 - Orne
Commune De Sainte Céronne-Lès-Mortagne

EGLISE SAINTE-CERONNE (CL.MH)



TRAVAUX PRIORITAIRES DE RESTAURATION

Mai 2018

1/L'EGLISE DE SAINTE CERONNE-LES-MORTAGNE

Classée au titre des Monuments Historiques depuis le 18 juillet 1975.

Seize siècles d'histoire

Au Vème siècle, Céronne, une jeune convertie au christianisme, quitte son village de Corneilhan en Narbonnaise pour s'établir loin au Nord dans ce qui était alors l'immense et sauvage forêt du Perche. Elle choisit un lieu nommé Montcacune et entreprend d'évangéliser la contrée. Céronne meurt aveugle en 490 en ayant sans doute initié la première communauté paroissiale.

De nombreux miracles lui ont été attribués : une fontaine par elle fréquentée, est réputée pour guérir les fièvres. Une autre, plus éloignée du village, appelée « fontaine de l'Orion » est renommée contre les maladies des yeux. Les pèlerins affluent, au point qu'un saint évêque nommé Adelin, biographe de la Sainte, décide, vers la fin du Xème siècle, d'édifier une basilique autour de son tombeau.

Au XIIème siècle l'église est reconstruite à l'emplacement même de l'oratoire où fut inhumée Sainte Céronne. Ayant été conçue pour servir de châtre au tombeau, elle n'est pas « orientée », ce qui lui valut l'épithète irrévérencieuse de « Sainte Céronne la mal tournée ». Elle fut le premier monastère des moniales du Perche.

Cette église est un vaste édifice roman à nef unique et chevet semi-circulaire. Elle est précédée d'un haut clocher tour, venu se plaquer sur la façade dans un second temps. Au XIX -ème siècle une sacristie est construite en appui sur le chœur pour le soutenir. L'église a conservé ses importantes baies romanes qui éclairent chaque travée de la nef. Le chevet était quant à lui plus largement percé, éclairé de neuf baies, avant la mise en place au milieu du XVIIème d'un remarquable retable baroque en pierre calcaire resté non peint. Sainte Céronne se distingue des nombreuses petites églises rurales aux volumes modestes. Plus ancienne paroisse du Perche, répertoriée dans le Pouillé du diocèse de Sées en 1251. Cette église a donc traversé les siècles, vivant témoignage de la ferveur religieuse. C'est à ce titre que la nouvelle paroisse qui regroupe 24 clochers autour de Mortagne, a pris le nom de « Sainte Céronne au Perche ».



2/HISTORIQUE ET CALENDRIER DU PROJET

Sainte Céronne-lès-Mortagne est une petite commune (289 habitants dont 44 résidences secondaires) qui possède une « GROSSE EGLISE ».

Jean GAUTIER, maire de la commune, à la suite de la tempête de 1999, qui avait généré de lourds dégâts sur le clocher, avait bien pris conscience que les finances de la commune ne suffiraient pas dans le futur à assumer les travaux indispensables à la conservation de notre église. Pour trouver des fonds, il décida de créer une association dédiée à la Sauvegarde du Patrimoine Culturel de Ste Céronne. L'ASPC fut créée en 2003. Dès lors l'ASPC participe à la restauration de tableaux, restauration de la grande porte, puis au financement de travaux d'urgence (contreforts, toiture, plancher du clocher). Dernières actions en 2017 : participation à la conservation des peintures murales du clocher ainsi qu'à l'étude complémentaire au diagnostic des travaux prioritaires de restauration de l'église. Le montant de cette participation depuis 2003 se monte à 48 000 €.

L'objectif de Jean GAUTIER restait la préservation de notre église. Une étude préalable à la restauration de l'édifice fut réalisée en 2009 par Monsieur AMIOT. Peu de temps après la commune et l'ASPC lançaient une souscription par le biais de la Fondation du Patrimoine. Notre maire (initiateur du projet) est malheureusement décédé et la DRAC n'a pas donné d'approbation à cette étude. Le montant des travaux de l'étude étant conséquent 650 000 € HT, le conseil municipal n'a pas donné suite et a continué à faire des travaux d'urgence.

Mais, c'était sans compter sur la ténacité des membres de l'Association à qui on avait fait miroiter ces travaux et qui voulaient voir la pérennisation de ce beau patrimoine. Notre pécule augmentant, la présidente de l'Association a relancé le processus auprès de la DRAC qui a demandé une étude complémentaire, effectuée par Monsieur MAFFRE, rapidement validée par la DRAC et accompagnée de ses préconisations.

Nous avons ensuite travaillé sur la programmation financière et la réalisation de notre projet nous est apparue comme possible mais à entreprendre sans tarder, le taux des subventions ne cessant de diminuer. Le conseil municipal a donc voté les travaux à l'unanimité début juin et donné pouvoir à Madame LIZOT, notre maire pour lancer les travaux.

Après une mise en concurrence, Monsieur Maffre est devenu notre architecte et nous avons confirmé à la DRAC notre souhait de réaliser cette opération en 2019. La demande d'autorisation de travaux sera faite avant la fin de l'année. La réponse de la DRAC est prévue courant avril et le lancement de la consultation des entreprises se fera dans la foulée. Résultat prévu mi-juin et début des travaux en septembre pour une durée de douze mois.

Notre projet étant maintenant bien défini, il nous sera plus facile de fédérer des donateurs.

3/RESTAURATION PRIORITAIRE

La priorité sanitaire est donc d'intervenir sur le vaisseau principal de façon à :

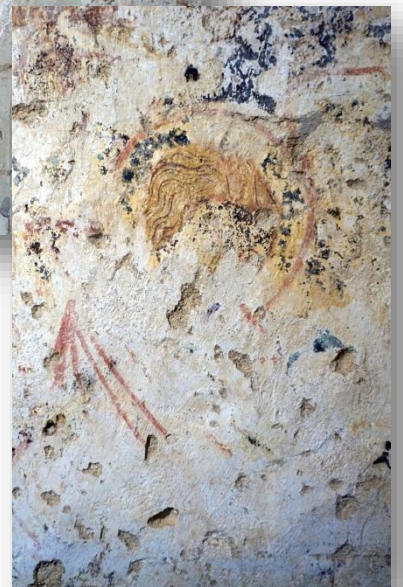
1 : pérenniser la couverture, garantie de la conservation générale de l'édifice,

2 : remettre en état son support (charpente), pour ne pas générer de désordre sur les murs supports,

3 : régénérer les cœurs des maçonneries tout en consolidant les parties les plus ébranlées (reprises des déformations et des lézardes les plus importantes).

La remise en état du pignon de la sacristie est tout aussi prioritaire, mais présente des enjeux patrimoniaux et financiers beaucoup moins importants.

Cette étude est conforme aux attentes de la DRAC. Elle peut en conséquence être considérée comme complète.



4/PROGRAMMATION FINANCIERE

Travaux prioritaires : La restauration de la toiture de la nef et de la sacristie sont prévues sur deux années de 2019 à 2020.

Le montant des travaux HT est de : (Dont aléas : 28 815,83 €)	484 512 €
La participation de la DRAC :	193 804 € (40 %)
Dons collectés souscription Fondation du Patrimoine :	84 015 € (17.50 %)
Fondation du PATRIMOINE :	10 000 € (2 %)
Subvention du Club des Mécènes de l'Orne :	4 000 € (0.80 %)
Association de Sauvegarde du Patrimoine de Ste Céronne :	20 000 € (4.10 %)
Subvention du Conseil Départemental :	20 000 € (4.10%)
Reste à charge pour la commune :	152 693 € (31.50 %)
TOTAL	484 512 € (100 %)



Quelle vocation pour notre église dans le futur ?

Du point de vue religieux, nous vous rappelons que cette église a été construite à la mémoire de Sainte Céronne pour rassembler les fidèles. De nos jours ceci a lieu pour la messe de la fête communale, les mariages et les inhumations. Notre église ayant donné son nom à la Paroisse, faisons en sorte qu'une ou deux messes supplémentaires puissent y être célébrées chaque année.

Un autre point de vue est que cet édifice est un témoignage du passé qui retrace la spécificité de l'histoire de notre commune et, plus largement, d'une partie de notre région. Il a traversé les siècles, a été entretenu par nos anciens, ayons à cœur de ne pas le laisser disparaître!

Le reproche que l'on nous fait souvent : « c'est de trouver l'église portes closes ». Pour votre information des objets précieux nous ont déjà été dérobés, mais il est toujours possible, en prenant rendez-vous à la mairie, de vous la faire visiter. Les groupes sont aussi reçus sur demande. Nous réfléchissons à une solution pour des ouvertures plus fréquentes.

Un dernier argument, pour sa sauvegarde est de développer des manifestations culturelles. Notre église est le lieu qui peut rassembler le plus grand nombre de personnes dans la commune. Nous essayons de la faire vivre pour créer du lien entre les habitants des environs. « Les Musicales de Mortagne » y ont donné des concerts, l'acoustique y est remarquable.

La Fanfare Municipale de Mortagne, la chorale Atout cœur sont venues pour des soirées amicales et chaleureuses.

Nous participons aussi, une année sur deux; à Pierres en Lumières, tous les ans aux Journées Européenne du Patrimoine. Nous avons organisé cette année une conférence qui s'intitulait « Redécouverte et sauvetage des peintures murales du clocher de Sainte Céronne » donnée par la restauratrice Véronique Legoux.

Ce que nous désirons le plus, c'est que cette belle église soit ouverte plus souvent et que les habitants du département se la réapproprient. Pour ce faire, notre église doit être en bon état et pouvoir recevoir du public sans aucun danger.

En conclusion, au cours des deux années à venir, nous allons continuer à collecter des fonds par le biais de la Fondation du Patrimoine et de l'ASPC, mais ce ne sera pas suffisant. Le pourcentage du reste à charge pour notre petit village demeure trop élevé, et c'est pour cela, que nous nous permettons de vous solliciter. Grâce à vous nous pourrions réussir cette belle entreprise.

Merci

CONTACTS :

Maire de Sainte Céronne : Raymonde Lizot 02 33 25 17 53
mairie-ste-ceronne@orange.fr

Présidente de l'ASPC : Brigitte Duboys de Labarre 02 33 25 14 63
bmdelabarre@orange.fr

Coordonnatrice du projet : Dominique Ragot 09 75 52 71 31
dominique.ragot273@orange.fr

Première-adjointe et secrétaire/trésorière de l'ASPC

